

## Projet SHARE SIRA en ISERE

### Développer l'intégration des nouveaux arrivants dans les zones rurales en Europe

#### QUOI ?

Créé en mars 2012 et animé par la Commission Internationale Catholique pour les Migrations en Europe, le **réseau SHARE** offre une plateforme européenne d'échange et d'apprentissage mutuel entre les acteurs régionaux et locaux afin de favoriser l'accueil, l'inclusion et l'intégration des migrants et réfugiés nouvellement arrivés en Europe. De plus amples informations sur le réseau SHARE sont disponibles sur le site web : [www.resettlement.eu/page/welcome-share-network](http://www.resettlement.eu/page/welcome-share-network)

Le **projet SHARE**, cofinancé par le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) de l'Union Européenne, encourage **les approches territoriales inclusives dans les zones rurales en Europe**, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'accueil des nouveaux arrivants. Le projet souhaite contribuer à renforcer et élargir l'intégration globale des migrants et des réfugiés nouvellement arrivés **dans 10 territoires ruraux en France, en Grèce, en Pologne et en Espagne**, grâce à des approches innovantes impliquant la participation active des communautés locales, y compris celle des réfugiés et des migrants eux-mêmes, par la mise en place de projets pilotes dans le champ de l'intégration sociale.

#### QUAND ?

Janvier 2021 – Décembre 2022

#### QUI ?

Le projet est coordonné par le réseau SHARE (Belgique) de la Commission Internationale Catholique pour les Migrations en Europe (ICMC) et est mis en œuvre en partenariat avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM, Bureau régional de Bruxelles, Pologne, Espagne), l'Agence de développement de Karditsa (Grèce), l'Association Entraide Pierre Valdo (France) et la Fondation Cepaim (Espagne).

#### Où ?

Le projet est mis en œuvre dans 10 régions à prédominance rurale dans quatre pays européens :

- **France**: Région Auvergne-Rhône-Alpes (Isère) ; Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Vaucluse) ; Région Nouvelle-Aquitaine (Corrèze) et Région Bourgogne-Franche-Comté (Saône-et-Loire).
- **Grèce**: Région de Thessalie (unité régionale de Karditsa).
- **Pologne**: Provinces de Mazovie et de Basse-Silésie.
- **Espagne**: Région autonome d'Aragon (provinces de Saragosse et de Teruel) ; Région autonome de Castille et Léon (province de Soria).

## COMMENT ?



Le projet vise à mettre en place des plateformes multi-acteurs dans les 10 régions, impliquant notamment les autorités régionales/locales et les organisations de la société civile, tout en assurant une participation active des migrants et des réfugiés, afin de concevoir et de mettre en œuvre des approches territoriales cohérentes et inclusives pour l'orientation et l'intégration. Grâce à des formations et des informations ciblées, le projet renforce la capacité des plateformes à impliquer les parties prenantes et à développer un diagnostic territorial mené conjointement pour guider les interventions en matière d'intégration et d'inclusion.



Des projets pilotes lancés par les plateformes du projet dans les régions cibles, sont mis en œuvre et évalués au niveau local. Ces projets répondent aux besoins spécifiques des primo-arrivants dans les zones rurales, tels que la lutte contre l'isolement géographique et social, ils impliquent les populations locales et favorisent la participation des primo-arrivants aux activités locales, sociales et culturelles.



Le projet veille à ce que les expériences et les meilleures pratiques en matière de coordination régionale et d'actions en faveur de l'orientation sociale des nouveaux arrivants dans les zones rurales soient partagées entre les parties prenantes locales, régionales, nationales et européennes, notamment par des échanges transnationaux et des activités d'apprentissage, des activités de renforcement des capacités et la production d'outils et de ressources.

Contact: [imestre@epvaldo.org](mailto:imestre@epvaldo.org)